

REGLEMENT INTERIEUR SALLE RONSARD

Modalités de réservation et horaires

Les demandes de location de la salle Ronsard doivent être adressées, par écrit, accompagner d'un formulaire de réservation au cabinet du maire, qui statuera sur l'attribution de la salle.

La location de la salle est effective à la signature du contrat par les parties ; aucun accord verbal ne sera pris en compte.

Les demandes de locations doivent spécifier :

- la ou les dates de réservations ainsi que les horaires
- le type d'activités projeté
- une fiche technique sera envoyée après validation de la demande (la liste de matériel souhaité).

Activités

La salle Ronsard est essentiellement destinée aux réunions de types conférences, assemblées générales, vins d'honneur et manifestations de tout ordre, pour autant qu'elles ne soient pas de nature à occasionner des nuisances et que le règlement soit respecté par les bénéficiaires. Elle ne peut être mise à disposition pour la pratique d'un culte. Elle ne peut être louée pour des activités à but commercial ou lucratif sauf si le bénéfice est de nature à financer une cause bien déterminée et de préférence par les associations domiciliées sur la commune.

Tarifs de locations et modalités de paiement

Le tarif de location à la journée est de 105.00 €. Ce tarif s'applique aux associations non domiciliées sur la commune et à tous les particuliers et agence immobilière. Les associations larichoises bénéficient elles, de deux locations gratuites dans l'année. Les demandes de locations suivantes seront facturées. Le règlement s'effectuera toujours après réception du titre de paiement envoyé par la trésorerie principale de Tours banlieue ouest.

Conditions de Réservations

Les demandes doivent être faites 15 jours avant la date demandée et par écrit depuis
Formulaire de demande de réservation à compléter

Un mail de confirmation (ou de refus) est envoyé afin de demander les documents nécessaires.

Capacité maximum 100 personnes

Une fiche technique

Matériel à disposition

96 chaises

20 tables

1 micro table

1 micro sans fil

1 frigo

Location du matériel de vidéoprotection (coût supplémentaire 63 €)

ATTENTION

Pas de réservation le dimanche à cause de l'alarme

Horaires de location : 8h00-23h00

Pas de réservation possible le samedi si location le vendredi soir (les agents de nettoyage ne travaillant pas le samedi) ou le lundi matin et vice versa (ne pas louer le vendredi si réservation le samedi)

Installation, rangement et nettoyage de la salle à la charge de chaque occupant

ORGANISATION

Un **état des lieux** est fait pour la location et la remise des clés le jour même, comment **ranger** la salle des photos sont affichées pour mémoire.